10-3

INITIALES DU MAIRE RR 025 INITIALES DU SEC.-TRÉS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD

RÈGLEMENT NO. 10-2003

RÈGLEMENT NO. 10-2003 INTITULÉ MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 169.1 (EX-VILLAGE DE GRACEFIELD) - VISANT À AJOUTER LA CLASSE D'USAGE C-6 À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE U-137.

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun et d'intérêt public de modifier le règlement de zonage no. 169.1 pour ajouter la classe d'usage C6 Hébergement et restauration ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jean-Marie Gauthier, appuyé du conseiller Jacques Chantigny et résolu,

Que le règlement numéro 10-2003 soit adopté par le conseil de la Ville de Gracefield et qu'il soit statué et décrété par le règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le plan de zonage du Règlement de zonage no. 169-1 est modifié pour ajouter à la zone U-137, la classe d'usage C6 hébergement et restauration.

ARTICLE 2

Le règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Réal Rochon
Maire

Rolland Dion
Directeur général par intérim

Adoption du 1er projet de règlement le : 7 avril 2003
Avis de l'assemblée publique de consultation : 9 avril 2003 :
Assemblée publique de consultation : 17 avril 2003
Adoption du second projet de règlement : 24 avril 2003
Avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum : 30 avril 2003
Adoption du règlement : 5 mai 2003
Transmission à la M.R.C. 12 mai 2003
Avis de conformité du règlement: 18 juin 2003
Publication du règlement le: 30 avril 2003
Entrée en vigueur du règlement le : 30 avril 2003

Livre de règlements FM - Formules Municipales Enr., Farnham (Québec) - no 5614R-MST